



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auxiliaires de puériculture

Question écrite n° 57781

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions d'activité des auxiliaires de puériculture diplômées qui ont essentiellement pour objectif l'accompagnement des enfants malades ou handicapés tant en milieu hospitalier qu'en milieu familial. Il lui demande quelles mesures sont envisagées pour assurer l'avenir de cette profession en lui garantissant un véritable statut professionnel.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57781

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8355

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)